

MAIRIE



De

CASSAGNES

Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 24 février 2012 à 20 h 30

Le vingt quatre février deux mil douze à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mr FERNANDEZ, Mme VERDIER, , Mme CAILHOL, DACHARY Lucie.

Absent : Mr ALADEL

Excusé : Mr LOUBIERES

Date de convocation: 17 février 2012

Date d'affichage: 17 février 2012

Secrétaire de séance : Sandrine CAILHOL

Délibération sur contribution du S.I.P.A :

Mr le Maire informe l'assemblée, lors de la séance du 15 décembre 2011, le comité syndical du S.I.P.A .a demandé d'augmenter la participation des Communes membres de 1.75 € à 2.10€ par habitant. Le Conseil Municipal après délibération, accepte l'augmentation de la contribution de 2.10 € au Comité Syndical du S.I.P.A

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le